

République Islamique de la Mauritanie



Ministère de la santé

Direction Générale de la Santé

FP2030 FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DES GOUVERNEMENTS

Nom du pays	Mauritanie
Adresse courriel de la personne-ressource	Dr Sidi Mouhamed Abdel Aziz smaz01@yahoo.fr
Date de soumission	

Utilisez ce formulaire pour élaborer **UNE ÉBAUCHE de votre engagement.*

***Consultez le **guide de l'utilisateur** en annexe pour obtenir des trucs rapides sur la manière de remplir ce formulaire.*



1. L'ÉNONCÉ DE VISION DE LA MAURITANIE POUR 2030

Veillez décrire la vision de votre pays pour 2030. Votre énoncé pourrait débiter avec : « D'ici la fin de l'année 2030, la vision de la planification familiale de [insérer le nom du pays] est... ». Considérez les aspirations de haut niveau de votre pays pendant cette période, les changements que vous espérez apporter d'ici 2030 dans la vie de votre population, en plaçant les femmes et les filles au centre, y compris les groupes et les géographies traditionnellement mal desservis et négligés. Des conseils supplémentaires sont disponibles au <https://commitments.fp2030.org/fr/etape5#create>

D'ici 2030, une Mauritanie où toutes les femmes et **les adolescents et jeunes mariés** ont un accès **équitable et durable** à des Services de Santé Sexuelle et Reproductive y compris la Planification Familiale/**Espacement des naissances de qualité** et garantissant l'**accès à l'information** et à la **liberté de choix** des méthodes de contraception.

2. OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT

Les objectifs de l'engagement doivent être élaborés dans le cadre d'un processus inclusif et participatif et s'appuyer sur des données et des preuves. En outre, tous les objectifs de l'engagement doivent être alignés sur les principes directeurs de l'engagement 2030 dans la mesure du possible, et conformes au calendrier présenté ci-dessous. Veuillez déterminer un calendrier qui s'aligne sur vos objectifs, le cycle budgétaire et les stratégies en matière de santé de votre pays, ainsi que d'autres considérations précises pour le pays.

Lors de l'élaboration des objectifs, veuillez tenir compte des cinq domaines d'intervention de 2030 et de l'alignement des objectifs sur d'autres cadres ou stratégies sanitaires nationales/régionales.

Chaque objectif d'engagement doit suivre le schéma ci-dessous. Vous trouverez de plus amples informations et conseils à l'étape 5 du guide des engagements :

OBJECTIFS :

- **ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF** : veuillez préciser un objectif informé par la communauté, et fondé sur des données et des preuves.
- **CALENDRIER** : veuillez partager la période au cours de laquelle vous travaillerez à la réalisation de l'objectif et le moment où vous l'atteindrez.
- **JUSTIFICATION** : veuillez citer les données, les preuves, les consultations ou l'alignement sur les cadres et stratégies nationaux existants utilisés justifiant de mettre l'accent sur cet objectif.
- **STRATÉGIES** : veuillez envisager les principales stratégies exploitables qui conduiront à la réalisation de cet objectif.

OBJECTIFS POLITIQUES/PROGRAMMATIQUES

Objectif d'engagement 1:	Augmenter le Taux de Prévalence Contraceptive moderne
Énoncé de l'objectif	<i>Augmenter le taux de prévalence contraceptive moderne chez les femmes mariées de 19,0% en 2020 à 25% en 2025.</i>
Calendrier	2021 – 2025
Justification	<p>Le taux de prévalence contraceptive toutes méthodes confondues est de 17,8% (MICS 2015), les besoins non satisfaits sont de 33,6%(MICS2015). Selon les données de Track20 le TPC chez les femmes mariées est de 19% en 2021 en Mauritanie.</p> <p>Selon le recensement General de la Population et de l'Habitat(RGPH) de 2013 les taux de mortalité maternelle et infantile sont élevés :</p> <ul style="list-style-type: none">- Décès maternel 582 Sur 100 000- Décès infantile 43 sur 1000- Décès néonatal 29 Sur 1000 <p>La planification familiale est l'une des interventions les moins chères, les plus rentables et qui a l'impact le plus durable sur la santé. Pourtant, elle est souvent ignorée en tant que stratégie essentielle pour améliorer la santé en zone urbaine. Bien que les services de planification familiale soient moins disponibles en zone rurale et dans les régions les plus isolées des pays les moins développés, les pauvres qui vivent en zone urbaine ont plus de difficultés à avoir accès aux services de planification familiale que les résidents plus riches, et ce pour diverses raisons liées au contexte social, culturel et financier.</p> <p>A cet effet, il est important pour la Mauritanie d'augmenter le taux de prévalence contraceptive afin de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Satisfaire les besoins des femmes en âge de procréer, besoins qui augmentent rapidement ;- Réduire les avortements à risque et les décès maternels ;- Réduire les décès de nouveaux nés et des enfants ; <p>Garantir l'équité de l'accès pour les pauvres aux services de planification familiale qui est une question de santé et de droits humains.</p>

Stratégie	<p style="text-align: center;">○ Création de la demande PF et Offre de service PF</p> <p>Renforcer l'offre de services de PF et rendre disponible toute la gamme de méthode contraceptive dans toutes les structures sanitaires, au niveau national (application de la circulaire en 545 du ministre de la sante datant du 20 septembre 2017)</p> <p>Mettre à l'échelle et redynamiser la distribution à base communautaire (DBC) des produits contraceptifs (en partenariat avec SWEDD, Jhpiego, l'UNFPA).</p> <p>Mettre à l'échelle les stratégies a haut impact (HIP) avec l'introduction de la PF du post partum et de l'auto-injection du Sayana Press dans 100% des formations sanitaires(FOSA).</p> <p>Former les prestataires des formations sanitaires en PF inclus les MLDA(en particulier le DIU)</p> <p>Délocaliser l'offre de service au niveau périphérique et rural en assurant des activités mobiles mensuelles.</p> <p>Organiser des journées spéciales de sensibilisation et d'offre de service PF en milieu rurale et périphérique(10 journées spéciales par an).</p> <p>Organiser une campagne médiatique par an(surtout dans les réseaux sociaux)en faveur de la PF.</p> <p style="text-align: center;">○ Qualité des données</p> <p>Renforcer le système de collecte de données PF à travers les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation et suivi du personnel sur l'enregistrement des données ✓ Mettre en place un système de contrôle et d'évaluation de la qualité des données ✓ Redynamiser et mettre à l'échelle le Système d'Information et de Gestion Logistique(SIGL) ✓ Réviser l'encrage institutionnel du Système National d'Information Sanitaire (SNIS)
-----------	---

Objectif d'engagement 2 :	Renforcer le circuit intégré de distribution des produits SRMNIA-N, y compris les contraceptifs afin de les rendre disponible jusqu'au dernier kilomètre.
Énoncé de l'objectif	70 % des PPS offrent au moins cinq méthodes contraceptives d'ici 2024
Calendrier	2021-2025 (Le choix de 2025 est dans le souci de s'aligner à la nouvelle stratégie intégrée SRMNIA-N 2021-2025 du ministère en cours)
Justification	Les moyens logistiques actuels de la CAMEC ne permettent pas de desservir l'ensemble de structures sanitaires. Ils s'arrêtent au niveau des capitales régionales. Ce qui limite la disponibilité des produits au niveau des PPS. En effet, l'enquête SPSR 2020 montre que seuls 28,2 des points de prestation de service de santé offrent cinq méthodes de contraception modernes; c'est un chiffre très faible quand on sait que la gamme de produit disponible en Mauritanie est de 10.
Stratégies	<p>Améliorer la gouvernance</p> <p>Renforcer la capacité de la Centrale d'Achat des Médicaments et Consommables (CAMEC) pour rendre disponible les produits contraceptifs au dernier Km.</p> <p>A cet effet, le projet SWEDD en Mauritanie a initié un projet de mise en place de la distribution au dernier km dénommé « projet EMEL » qui va être un catalyseur dans le domaine.</p> <p>Créer un partenariat public privé (PPP) pour le renforcement de la chaîne d'approvisionnement.</p> <p>Établir un cadre de redevabilité par rapport à l'utilisation des produits contraceptif pour une meilleure capture des données de consommation des besoins en produits PF.</p>

Objectif d'engagement 3 :	Créer un environnement favorable à la promotion de la Planification Familiale
Énoncé de l'objectif	Créer un environnement favorable à la promotion de la Planification Familiale à travers :

	<ul style="list-style-type: none"> - La création d'une direction de la SR/SRAJ/PF La vulgarisation de la loi sur la SR La dotation de chaque formation sanitaire d'au moins un prestataire qualifié pour l'offre des services de SR/PF.
Calendrier	2021 - 2025
Justification	<p>Depuis quelques années, des acquis importants sont enregistrés en Mauritanie dans le domaine de la santé. Ces derniers ont permis notamment de redéfinir de nouvelles politiques environnementale et juridique de santé prenant en compte la santé de la reproduction. Le droit en matière de santé de la reproduction s'appuie sur les instruments internationaux et des déclarations relatifs aux droits de l'homme qui reconnaissent à tout être humain le droit de disposer du meilleur état de santé possible. Plus spécifiquement, l'État de la Mauritanie a adopté et dispose de la loi relative à la Santé de la Reproduction (Loi SR) et de son décret d'application. Ainsi, la Loi SR intègre les orientations stratégiques nationales, en cohérence avec les engagements internationaux ratifiés par le pays. La Loi SR de Mauritanie a pour objet de définir les normes en santé de la reproduction et les dispositions juridiques qui les régissent ; elle fixe également les droits en la matière et sanctionne toutes les formes de violation des dits droits.</p> <p>Toutefois et avec cet arsenal juridique, il est important que le pays mette en place un système efficace de promotion de ces lois afin que leurs mises en œuvre devienne effectif. C'est compte tenu de tout cela que les stratégies ci-dessous ont été mises en place pour atteindre les objectifs.</p> <p>Aussi, sur le plan de la préparation aux urgences humanitaires, les besoins en matière de santé sexuelle et reproductive et de planification familiale (SSR/FP) peuvent ne pas être suivis pendant les périodes d'urgences et augmentent souvent en raison des perturbations des systèmes de santé, des déplacements et de l'effondrement des services de protection et des structures sociales. Il est donc important d'intégrer l'accès aux services de SSR/PF en cette situation.</p>
Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer le cadre administratif <p>Faire le plaidoyer auprès du ministère de la sante pour la création d'une direction SR/SRAJ/PF et sa dotation de ressources humaines, matérielles et financières suffisantes pour qu'elle puisse mener à bien sa mission.</p> <p>Renforcer le cadre multisectoriel.</p> <p>Former les prestataires sur le Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) afin</p>

	<p>d'intégrer la planification familiale dans le plan de réponse aux urgences humanitaires</p> <p>Faire le plaidoyer pour le renforcement du partenariat (Pays/PTF).</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer le cadre juridique <p>Vulgariser la loi SR à tous les niveaux (magistrat, personnels de santé, ministères, les religieux, les leaders communautaires, le Walis, les hakems, les forces armées et de sécurité...) et sensibiliser les communautés sur leurs droits en SSR et sur le contenu de la loi.</p> <p>Plaidoyer pour l'application de la loi SR au niveau national</p> <p>Vulgariser le code du statut personnel</p> <p>Vulgariser la convention des droits de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des structures sanitaires en quantité et en qualité <p>Mettre à disposition d'au moins un prestataire qualifié pour l'offre de service SR/PF dans chaque structure sanitaire</p> <p>Former et renforcer les capacités des prestataires des structures de santé en technologie contraceptive (inclus le counseling PF et l'offre de MLDA)</p> <p>Doter toutes les structures de santé, au niveau national, de matériel de PF afin d'assurer une offre de service de qualité.</p> <p>Créer et outiller de nouveaux points de prestations sanitaires dans les zones rurales difficiles d'accès.</p> <p>Recenser et redynamiser les structures sanitaires non fonctionnelles.</p>
--	--

Objectif d'engagement 4 :	Renforcer les services de SR/PF adaptés aux besoins des adolescents et des jeunes
Énoncé de l'objectif	Passer à 23,4%des structures de santé au niveau national, qui offrent des services SR/PF adaptés aux besoins spécifiques des adolescents et jeunes
Calendrier	2021 à 2025
Justification	La population de la Mauritanie est caractérisée par sa jeunesse. En effet, 54,4% de la population est âgée de moins de 19 ans et 63% de moins de 24 ans. Cependant le taux de fécondité est très élevé dans cette catégorie de la population, avec 84 enfants pour 1000 femmes de 15-19 ans et 193 enfants pour 1.000 femmes pour la frange de 20-24 ans. En 2015, 13 % des jeunes femmes

	<p>âgées de 15 à 19 ans ont déjà eu un enfant, 3 % sont enceintes de leur premier enfant. Globalement, 17 % ont déjà commencé leur vie féconde. Aussi, 4 % des femmes âgées de 15 à 19 ans ont eu une naissance vivante avant l'âge de 15 ans et que plus d'une femme sur cinq (22 %) âgée de 20 à 24 ans a eu une naissance vivante avant l'âge de 18 ans.</p> <p>La proportion d'adolescentes ayant commencé leur vie féconde est plus élevée en milieu rural (21 %) qu'en milieu urbain (12 %). Ce pourcentage diminue avec l'évolution du niveau d'instruction, passant de 26 % parmi les adolescentes sans aucune instruction à 7 % parmi celles ayant atteint le niveau secondaire ou supérieur. Toutefois, le TPC pour les méthodes modernes des femmes âgées de 15-19 ans est de 7,7% et 15,9% pour celles âgées de 20-24 ans (MICS5, 2015). C'est pour adresser les réponses appropriées à toutes ces questions que les stratégies ci-dessous ont été élaborées.</p>
Stratégies	<p>Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication visant les jeunes en collaboration avec les parties prenantes (Ministère de la Santé, ministère de l'Éducation, Ministère de la Jeunesse, Ministère de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Famille, Leader religieux, et les organisations de la société civile).</p> <p>Former 1000 prestataires à l'échelle nationale sur la SRAJ.</p> <p>Faire le plaidoyer auprès du ministère de l'éducation, pour l'intégration effective de l'éducation à la vie familiale (EVF) dans les curricula de l'enseignement secondaire.</p> <p>Avoir une base de données SR/PF désagrégées au niveau national.</p> <p>Créer 400 clubs scolaires SR dans les collèges, lycées et université au niveau national.</p> <p>Sensibiliser dans les langues locales et orienter les jeunes vers les centres de santé adaptés aux jeunes.</p> <p>Renforcer les capacités du cadre de concertation des jeunes (coalition des jeunes pour la santé de la reproduction et planification familiale) pour une meilleure maîtrise de la SRPF et une meilleure prise en compte de la voix des jeunes dans les instances de décision.</p>

Pour ajouter des objectifs d'engagement supplémentaires, n'hésitez pas à copier les modèles ci-dessus. *Il n'y a pas de limite au nombre d'objectifs d'engagement.*

OBJECTIF FINANCIER : FP2030 recommande vivement d’inclure un objectif précis sur le financement de la planification familiale dans votre engagement. Veuillez inclure les détails de toutes les dépenses gouvernementales actuelles et supplémentaires qui soutiennent la planification familiale, y compris les achats de produits, les campagnes de création de la demande, les investissements dans la formation et la recherche, et la prestation de services. Veuillez consulter la liste des options dans le Guide de l'utilisateur à la fin de ce formulaire ou les orientations en ligne sur [l'incorporation du financement intérieur dans les engagements](#).

Objectif financier :	Pérenniser et renforcer une ligne budgétaire permanente pour l'achat des produits SR.
Énoncé de l'objectif	Accroître de 100 000 \$ en 2021 à 500 000 \$ en 2026 les ressources domestiques allouées à l'achat des produits SR.
Calendrier	2021 : 100.000\$ 2022 : 180.000\$ 2023 : 260.000\$ 2024 : 340.000\$ 2025 : 420.000\$ 2026 : 500.000\$
Justification	Avec la rareté des ressources financières, actuellement orientées vers la covid-19, il est important que le pays puisse arriver à une autonomisation contraceptive. Pour y arriver, le gouvernement doit assurer lui-même les besoins en matière de contraception, ceci permettrait d'éviter toute rupture au retrait des PTF. Ce qui relève de la souveraineté nationale. En effet, en Mauritanie, la ligne budgétaire a été inscrite en 2015 mais n'a pas été et a été annulée par la suite. En 2020 une ligne d'environ 28.000 \$ a été inscrite et dépensée dans l'achat des produits via la centrale de l'UNFPA. Pour 2021, un engagement de 100.000 \$ est en cours suivant le même processus.
Stratégies :	Organiser des journées de plaidoyer auprès des parlementaires pour la mobilisation des ressources domestiques en faveur de la PF. Organiser une table ronde nationale annuelle (public-privé), pour la mobilisation des ressources domestiques en faveur de la PF. Faire le plaidoyer auprès du ministère des finances pour la sécurisation et le renforcement de la ligne budgétaire attribuée à l'achat des produits SR/PF. Mettre en place d'un mécanisme de suivi de l'utilisation des ressources

	<p>allouées par l'État pour l'achat des produits de SR.</p> <p>Faire un plaidoyer pour l'intégration de la planification familiale dans la couverture santé universelle (CSU).</p>
--	--

Date: 11 NOV 2021

Signature du Ministre de la Santé

Dr Sidi Mohamed Lemine ZEHAF

